

4<sup>e</sup> Bureau : *Inscription maritime et police de la navigation.*

Immatriculation et appel des gens de mer au service de la flotte. — Syndics des gens de mer et gardes maritimes. — Capitaines de la marine marchande et pilotes lamaneurs. — Préparation des règlements de pilotage. — Police de la navigation commerciale. — Tribunaux maritimes commerciaux. — Engagements des gens de mer et repatriement ; contentieux qui s'y rapporte. — État civil ; décès et naissances à bord des navires du commerce ; procès-verbaux de disparition. — Recherches dans l'intérêt des familles des personnes embarquées. — Francisation des navires et pavillons. — Navigation des neutres. — Droit maritime international. — Naturalisation des marins étrangers. — Subvention aux écoles de moussés. — Récompenses pour faits de sauvetage. — Régates.

5<sup>e</sup> Bureau : *Pêches et Domianialité maritimes.*

Police des pêches qui se font en mer, sur les côtes et dans les étangs, fleuves, rivières et canaux où les eaux sont salées. — Pêcheries sédentaires et temporaires, parcs à huîtres, moules et dépôts de coquillages. — Matricules de ces établissements. — Inspecteurs des pêches, prud'hommes pêcheurs et gardes jurés. — Délimitation des diverses circonscriptions maritimes. — Encouragements à la pêche côtière. — Allocations d'indemnités pour pertes de matériel de pêche éprouvées par les marins dans des circonstances exceptionnelles. — Fixation des limites de l'inscription maritime et des points de cessation de la salure des eaux sur les fleuves, rivières et canaux. — Délimitation du rivage. — Lais de mer. — Établissements de quelque nature que ce soit sur le domaine maritime. — Service des pêches et de la domianialité maritime en Algérie.

6<sup>e</sup> Bureau : *Solde, Habillement et Revues.*

Solde et indemnités de toute nature des états-majors, des corps entretenus, des corps de troupe de la marine, des équipages de la flotte et des divers agents de la marine. — Approvisionnements et marchés relatifs aux services de l'habillement, du campement et du couchage des équipages de la flotte et des corps de troupe de la marine. — Comptabilité intérieure des mêmes corps. — Centralisation et vérification des revues de liquidation des équipages de la flotte et des corps de troupe de la marine. — Délégations des officiers des différents corps de la marine et du personnel des équipages de la flotte. — Frais de voyage, conduites et vacations